



Réunion du comité directeur n° 4

Lieu : Salle 220, pavillon P.-A.-Landry, Université de Moncton, Moncton (N.-B.)
Date : Le samedi 7 novembre 2004
Heure : De 10 h à 15 h.

Sont présents :

Claudette LeBlanc, ACZISC	Harry Collins, CEERM
Audrey Lapenna, personnel	John Legault, MPO
Éric Giguère, industrie	Nadine Gauvin, coordonnatrice
Allister Marshall (Po'tlo'tek – pêche et faune)	Lee D.Thompson, public
Cindy Crane, MEEFIPE	Anita Vézina, Nation des Micmacs de Gespeg
David Boyce, SEA	Omer Chouinard, UdeM
Francine Rousseau, Environnement Canada	Marianne Janowicz, MEGLNB
	Mathieu David Vautour, public

.....

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 5. Éric invite Allister à dire la prière d'ouverture.

2. Adoption de l'ordre du jour

D. Boyce propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par A Vézina.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (le 12 juin 2004)

M. Janowicz propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est appuyée par H. Collins.

4. Questions découlant du procès-verbal de la dernière réunion

Nadine fait le point sur les mesures prises découlant du procès-verbal de la dernière réunion. À la mesure à prendre 05, il est proposé de convertir le rapport en format .pdf pour qu'il puisse être transmis plus facilement aux membres du comité directeur (CD) par courriel. Étant donné que le rapport a été produit en français et comprend 64 pages, on suggère d'en tirer un résumé d'une page avec l'aide de Pascal et de faire traduire en anglais ce résumé ainsi que les annexes – qui contiennent des données opérationnelles géomatiques très utiles. De plus, ce rapport doit être affiché dans le site Web de la Coalition ainsi que les renseignements sur les expériences de formation sur le SIG réalisées par le groupe de Jocelyne au CCNB de Moncton.

Mesure à prendre 01 : Retenir par contrat les services de Pascal pour qu'il rédige un résumé et le fasse traduire. En tirer plusieurs copies aux fins de régie interne et pour tous ceux et celles qui en désirent une copie papier. Renvoyer par courriel le rapport aux membres du CD en format .pdf.
Mesure à prendre 02 : Produire un court rapport sur les expériences de formation sur le SIG réalisées par le groupe de Jocelyne et l'afficher avec le rapport sur le Web.

5. Rapport financier

D. Boyce fait le bilan du budget courant et en propose l'adoption, ce qu'appuie C. Crane. Il est question de la partie du rapport sur les « dons en nature » et les « sommes reportées ». Harry souligne l'importance d'évaluer avec précision les services en nature. Son groupe procède ainsi depuis des années et a recours à des barèmes particuliers pour les divers services. Il mentionne également que, pour ce qui est des « sommes reportées », 15 % est généralement le pourcentage accepté par les organismes de financement.

Mesure à prendre 03 : Harry communiquera les barèmes qu'utilise le CEERM pour calculer les services en nature.

6. Rapport sur le comité des ressources humaines

Éric explique le processus adopté par le comité de gestion des ressources humaines (Harry, John et Éric) pour ce qui est d'officialiser les procédures de fonctionnement des RH à la Coalition. Les lignes de conduite proposées au départ comportaient les éléments suivants :

- Les employés font l'objet de deux examens de rendement au cours de leur première année de travail pour la Coalition (tous les six mois).
- L'examen du rendement se fait chaque année après les deux premiers examens.
- Chaque examen jugé satisfaisant autorise l'employé à passer à la fourchette salariale supérieure correspondant à l'emploi à la Coalition.
- L'échelle salariale pour la coordonnatrice (catégorie 1 dans le dossier joint) doit être adoptée maintenant et être en vigueur jusqu'à la fin de l'année civile 2006.
- Les échelles salariales des autres postes seront adoptées à une date ultérieure, après autorisation du comité de gestion et de la coordonnatrice.

Selon le premier examen du rendement de Nadine, elle devrait être admissible à la rémunération de la fourchette supérieure; la hausse s'applique de manière rétroactive au début de sa deuxième période de travail de six mois.

D'autres lignes de conduite, y compris sur les congés parentaux, les jours fériés, les échelles salariales pour les autres employés, etc., pourront être adaptées de celles du guide recommandé par Éric (un document de plus de 100 pages du Comité ZIP). Cela sera fait après l'examen du rendement de la coordonnatrice. Les membres du CD conviennent que le document est idéal et que des parties de celui-ci pourraient être utilisées par la Coalition. Claudette offre de nous fournir un exemple de son contrat; elle est d'avis qu'un document de trois pages suffit à contenir une ligne de conduite en matière de gestion des ressources humaines.

Mesure à prendre 04 : Claudette fournira copie de son contrat au comité des RH à titre de guide d'élaboration d'une ligne de conduite.

Mesure à prendre 05 : Nadine étudiera le guide du Comité ZIP et communiquera son opinion au comité des RH, qui à son tour prendra une décision au sujet des autres lignes de conduite à proposer.

7. Le point sur les groupes de travail

Groupe de travail sur les communications et l'éducation - Aucun rapport officiel n'est présenté de ce groupe. Celui-ci ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du CD. Il ne possède pas encore de président. Le sixième numéro du bulletin *Le messenger* a été préparé par le personnel et les exemplaires ont été distribués aux membres. Au nom de John, Nadine expose un projet de calendrier pour 2005 en vue de recueillir des fonds et de sensibiliser le public; on y mettrait des photos de divers groupes communautaires du Sud du golfe du Saint-Laurent. Le site Web est en voie de reconstruction, et Audrey dirigera ce travail en janvier.

Mesure à prendre 06 : Il faut chercher un président au cours de la prochaine réunion; on encouragera les nouveaux membres à assumer cette responsabilité.

Groupe de travail sur les sciences, la recherche et l'habitat - M. Janowicz présente le rapport sur les indicateurs fraîchement terminé. En bref, les membres devront décider s'ils souhaitent utiliser des indicateurs et, dans l'affirmative, ils devront trouver le moyen d'obtenir des ressources pour le projet de trois ans. Comme pour le sous-comité sur l'érosion côtière, le groupe envisage de donner une nouvelle orientation au plan de travail et d'élaborer un outil de sensibilisation, par exemple, une brochure pour aider les résidents à adopter des solutions responsables quand ils protègent leur propriété riveraine. Cindy annonce qu'elle démissionne faute de temps.

Mesure à prendre 07 : Le groupe de travail se réunira afin de proposer des recommandations au sujet du projet d'indicateurs en vue de la prochaine réunion du CD de février, et l'on devrait examiner les idées qui en découlent à la séance de planification stratégique.

Groupe de travail technique – aucun rapport n'est présenté.

Groupe de travail sur l'AGA de 2005 - David indique que les représentants des quatre provinces de l'Atlantique sont en train d'élaborer l'atelier sur « le traitement sur place des eaux usées », qui devrait se tenir en concomitance avec l'AGA, les 22 et 23 avril à Montague, à l'Île-du-Prince-Édouard. L'activité comporte une réunion et un forum exposition comprenant trois thèmes : la technologie, la gestion (réglementation et application) et la sensibilisation.

Éric indique qu'il faudra disposer des rapports du comité sur les prix et les bourses d'étude et de celui du groupe de travail sur les statuts pour la prochaine réunion du comité directeur.

Mesure à prendre 08 : Le comité sur les prix et les bourses d'étude et le groupe de travail sur les statuts remettront leur rapport avant la prochaine réunion du comité directeur en février.

8. Rapport sur deux ateliers de travail

Les changements climatiques – Nadine fait savoir que l'atelier tenu du 11 au 13 novembre a connu un franc succès car plus de 100 participants y étaient et les médias en ont amplement parlé. Omer rappelle que la sensibilisation est nécessaire pour éviter que les grandes entreprises d'ingénierie obtiennent l'appui des gouvernements et érigent des structures résistantes et il mentionne qu'il faut que l'actuelle Politique de protection des zones côtières pour le Nouveau-Brunswick soit mise en œuvre immédiatement.

Mesure à prendre 09 : Il faudrait faire savoir par une lettre au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux autres ministres de l'Environnement des provinces qu'il est urgent de prendre des mesures immédiates.

Mesure à prendre 10 : Il faudrait étudier, au cours de la séance de planification stratégique, l'adoption d'une stratégie de communications et de pression au sujet des changements climatiques.

Les intervenants (capacité de charge) – l'atelier a eu lieu au Centre des pêches du Golfe le 16 novembre. Marianne fait savoir que le principal résultat des travaux a été la nécessité d'intégrer la recherche dans l'approche de l'écosystème. Le groupe de travail sur les sciences, la recherche et l'habitat étudiera les délibérations et en rendra compte à la Coalition en proposant des recommandations pour avancer. Les directives du groupe de travail devraient aussi être prises en compte en vue de la prochaine séance de planification stratégique.

Mesure à prendre 11 : Le groupe de travail sur les sciences, la recherche et l'habitat étudiera les délibérations du groupe de travail sur les intervenants et fera des recommandations à la Coalition.

9. Séance de planification stratégique

Il est résolu de tenir une séance le plus tôt possible, et l'on propose le 13 décembre. L'objectif en est d'élaborer un plan de travail pour l'année 2005-2006 et d'arrêter des objectifs financiers. Devraient prendre part à la séance les membres du comité de gestion, les présidents des groupes de travail et les autres membres volontaires du comité directeur. Après une brève discussion, Harry propose que la meilleure méthode pour la tenue de la séance consisterait à procéder à un remue-méninges pour trouver de nouvelles idées fondées sur les directives présentées récemment à la Coalition (les récents ateliers, etc.) avant de les incorporer dans les anciens plans de travail. La proposition est appuyée par M. Janowicz.

Mesure à prendre 12 : Nadine essaiera d'organiser une séance pour le 13 décembre et, si cela est impossible, pour le début de janvier.

10. Autres questions

John expose en détail l'idée de calendrier et en présente une maquette. Il veillera à déterminer le coût, le matériel nécessaire à sa production, etc.

11. Discussion générale

Mark Victor, coordonnateur de l'évaluation environnementale au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, fait un exposé sur la viabilité économique des petits systèmes d'énergie éolienne. Au cours de la discussion qui suit l'exposé, les questions suivantes sont abordées :

- Il a été proposé au cours de la dernière séance de planification stratégique de tenir des ateliers sur l'énergie renouvelable. Ce pourrait être un sujet pour la séance de planification stratégique de cette année avec une insistance particulière sur l'énergie éolienne. La chose pourrait activer le soutien de l'État et inciter les propriétaires à la rendre plus praticable.
- L'énergie éolienne n'est qu'un volet de l'énergie renouvelable. La Coalition devrait aussi envisager la possibilité de promouvoir l'énergie solaire ainsi que l'énergie marémotrice.
- Quelle est l'incidence des turbines sur les oiseaux ? Il faut trouver un mode de fonctionnement non nuisible aux oiseaux.

- La Coalition devrait prendre l'initiative de porter le débat à un niveau supérieur (comme pour le pétrole et le gaz), car aucune province ne dispose d'une politique claire de l'énergie. Sans cette politique, la population estime qu'il est viable de consommer de l'énergie de manière sans cesse croissante comme on le fait actuellement!
- Bathurst et son défi d'une tonne constitue un bel exemple d'un groupe qui prend des mesures positives. Il se produit actuellement de multiples petites mesures dans le domaine, et il serait utile de mettre en commun ces initiatives dans les groupes au moment des ateliers.
- Il existe déjà un excellent forum, TalkEnergy (www.talkenergy.com) – de nombreuses idées excellentes sont mises en commun dans ce groupe de discussion.

12. Définition de la viabilité

Marianne a dirigé une séance d'élaboration d'un consensus avec le groupe pour qu'il propose une définition de la viabilité d'après les directives qui se sont dégagées des échanges récents du groupe de discussion sur Internet. La voici :

« Vivre en harmonie dans les limites de la Terre pour un avenir sain et comprendre que les économies, les environnements et les sociétés sont interreliés. »

13. Levée de la séance

La séance est levée un peu avant 15 h.